

FORMALITES D'ENTREE AUX USA

COMMENT RECONNAITRE LE MODELE DE SON PASSEPORT ?

- Ancien modèle de passeport : lecture verticale
- Passeport à **lecture optique** (modèle Delphine) : lecture horizontale, 2 lignes de code en bas de la page « état civil »
- Passeport **électronique** : symbole de la puce électronique sur la couverture
- Passeport **biométrique** : symbole de la puce électronique sur la couverture + mot PASSEPORT souligné sur la couverture

VALIDITE DES PASSEPORTS

- Ancien modèle de passeport : non valable.
- Passeport à **lecture optique émis avant le 26 octobre 2005** : valable.
- Passeport à **lecture optique émis à partir du 26 octobre 2005** : non valable, échangeable gratuitement contre un nouveau passeport (ou besoin d'un visa)
- Passeport **biométrique ou électronique** : valable.
- Il n'est pas nécessaire d'être en possession d'un passeport valable 6 mois après la date de retour.
- Le numéro de votre passeport est celui indiqué sur la page « état civil » (code de 9 caractères).

FORMULAIRE ESTA

- Formulaire obligatoire pour tout ressortissant d'un pays membre du programme d'exemption de visa (adultes et enfants) souhaitant se rendre aux USA par voie aérienne ou maritime (bateaux de croisière) pour un séjour de moins de 90 jours, ou effectuant un transit par les USA.
- A remplir au plus tard 72h avant le départ sur le site internet officiel : <https://esta.cbp.dhs.gov>. Tarif en vigueur depuis le 8 septembre 2010 : 14US\$ par personne (payable en ligne uniquement par carte bancaire).
- **Attention aux sites frauduleux !!!** Certains sites internet proposent l'ESTA à un montant dépassant les 14US\$ par personne. Or, ces sites ne sont pas approuvés, associés ni affiliés par le DHS et le gouvernement américain. Nous conseillons aux personnes qui sont dans ce cas d'aller sur le site internet officiel de l'ESTA et de vérifier que leur autorisation ait bien été validée. - Autorisation valable 2 ans à compter de sa date de délivrance ou jusqu'à expiration du passeport.
- Il est vivement recommandé d'imprimer l'autorisation ESTA et de la garder sur soi lors du voyage.
- Depuis le 15 août 2012, possibilité de faire des demandes ESTA groupées.
- En cas de problème avec l'ESTA, contactez les Bureaux de Washington en charge de l'ESTA à :
ESTA Management Office / Tel : 00 1 703 526 4200 / Site internet : <https://help.cbp.gov/app/answers/list>

NOUVEAUTE ESTA

- Depuis le 3 novembre 2014, les Etats-Unis ont mis en place de nouvelles mesures de sécurité pour les ressortissants des pays membres du *Visa Waiver Program*, à savoir les pays soumis à l'ESTA.
- Les personnes faisant une demande ESTA doivent désormais répondre à quelques questions supplémentaires : pseudonyme, informations complémentaires sur le passeport, coordonnées du voyageur, ville de naissance, noms et prénoms des parents, personnes à contacter en cas d'urgence, coordonnées de l'employeur, contacts aux Etats-Unis.
- Ces nouvelles questions sont obligatoires. Cependant, les voyageurs inscriront UNKNOWN s'ils ne peuvent répondre à l'une des questions, notamment dans le cas où ces derniers n'auraient pas connu leurs parents par exemple.
- Les voyageurs étant déjà en possession d'un ESTA en cours de validité ne sont pas tenus de faire une nouvelle demande. L'ESTA en cours sera valable jusqu'à la fin de sa période de validité (2 ans) ou jusqu'à expiration du passeport.

VISA

- Pour plus d'informations sur les visas, nous vous conseillons de consulter le site internet de l'Ambassade <http://french.france.usembassy.gov> ou de contacter le Consulat par téléphone au 0-810-26-46-26 (14,50€ l'appel).